



Projet : *Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)*

Pays (Emprunteur) : *Togo*

Source de financement : *Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)*

Don IDA 536IDA (Banque Mondiale)

**SESSION ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2024 DU COMITE
CONSULTATIF SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL (CCSI) DU CERME**

COMPTE RENDU

Le Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) a tenu le mardi 30 avril 2024, sa deuxième session ordinaire.

Organe essentiel du CERME, le CCSI a pour mission de fournir régulièrement ses appréciations à la direction du centre sur les performances et les plans de travail proposés et de le conseiller sur les programmes de formation et les futures orientations de recherche. Il se réunit à cet effet une fois par an en session ordinaire et si nécessaire en session extraordinaire convoquée à la demande du président du CCSI ou des 2/3 des membres du comité.

La session ordinaire du 30 avril 2024, avait ainsi pour objectif, de réunir les membres du Comité Consultatif Scientifique International et l'équipe du CERME pour dresser le « bilan des activités du CCSI ; discuter des programmes de formation et des futures orientations de recherche au CERME ; élaborer un plan d'action du CCSI doté d'un budget et établir une liste de potentiels futurs membres du CCSI ».

Elle s'est déroulée en trois phases : La phase de la cérémonie d'ouverture officielle, suivie de la mise en place d'un présidium suivie de celle des présentations

I- Ouverture

Après quelques remarques du président du comité d'organisation Prof. Komlan GADEISSO-TOSSOU, la cérémonie d'ouverture de la session a été marquée par deux interventions. Celle du Président du CCSI, Professeur Hloindo Kondo ADJALLAH et celle du Directeur du CERME, Dr Yao BOKOVI.

Dans son intervention, le Prof. ADJALLAH a dans un premier temps salué les autorités de l'Université de Lomé, en particulier son président, pour leur soutien continu et multiforme au CERME depuis sa création.

Il a également mentionné le directeur du CERME, le professeur BOKOVI Yao pour son engagement à faire aboutir les objectifs de ce projet, ainsi que l'expert (le Chargé de Mission International) qui accompagne le CERME, le professeur AGBOSSOU pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour

faire avancer le CERME. Enfin, il a remercié tous les membres du CCSI en présentiel comme en ligne pour leur présence à cette deuxième réunion de la session ordinaire de CCSI.

Le prof ADJALLAH a évoqué dans son message d'accueil de manière sommaire, quelques actions réalisées par le CCSI depuis 2022, tel un avant-goût de la présentation qu'il fera plus tard lors de la session.

Depuis la première réunion tenue le 16 février 2021, les membres du CCSI, a-t-il affirmé, « se sont engagés à soutenir le CERME dans ses différentes activités. Ils ont apporté leur expertise et proposé des interventions lors des séminaires de formation. Le CERME est devenu un acteur important pour l'Université de Lomé, et l'ancien INSI s'est transformé en EPL (École Polytechnique de Lomé) ».

Son message d'accueil des participants a été suivi du discours d'ouverture officielle de la session prononcé par le Directeur du CERME, Dr Yo BOKOVI.

Dans son discours d'ouverture, il a exprimé sa joie de voir les membres réunis pour cette session ordinaire du CCSI 2024. Dr Yao BOKOVI a rappelé le rôle crucial du CCSI dans l'évaluation des activités du CERME et la formulation de recommandations pour l'avenir. Il a enfin rappelé les objectifs de la session, notamment le bilan des activités du CCSI, le plan d'action avec un budget, et la liste des futurs membres potentiels du CCSI.

Avec cette déclaration, la session ordinaire du CCSI pour l'année 2024 a été officiellement inaugurée en laissant la place à la mise en place du Présidium de la session.

A la suite de plusieurs propositions, pour faire présider ce présidium par des membres qui sont en ligne, du fait de l'instabilité de la connexion Internet, le choix est de nouveau revenu au président du CCSI, de présider les travaux. Sauf qu'au moment où il devrait prendre la parole, cette présidence sera assurée provisoirement par le CMI, le Prof. AGBOSSOU.

II- Déroulement de la session Proprement dite

Le déroulement des points à l'ordre du jour de la session s'était présentée comme suit :

- 1- Présentation de l'évolution des activités du CERME
- 2- Bilan des activités du CCSI après la mise en place du bureau
- 3- Échanges et débats
- 4- Prise de photo de famille

Présentation de l'évolution des activités du CERME

La présentation de l'Évolution dans les activités du CERME a été faite par son Directeur, Dr Yao BOKOVI.

Son intervention a passé en revue l'historique du Projet depuis son lancement jusqu'à ce jour.

Il a rappelé la création et les principales missions assignées au CERME. On note que selon l'arrêté ministériel portant sa création le 30 octobre 2019 « le CERME a pour vocation de constituer un pôle d'excellence régional en matière de recherche, de formation et d'expertise dans le domaine d'électricité. En ce sens, il est chargé de former des experts, des spécialistes et développer des formations professionnelles à l'intention des acteurs du secteur de l'électricité » d'une part, et d'autre part, « de développer, produire et diffuser des connaissances en partenariat avec des organismes de recherche et des centres techniques professionnels pertinents, en apportant un appui technique expert pour le développement du secteur de l'électricité ; et de rechercher des financements pour la pérennisation du centre ».

A travers ses missions, le CERME vise 4 objectifs principaux :

- L'excellence dans la formation au niveau l'enseignement supérieur (Master et Doctorat) et dans la formation professionnelle (de courtes durée et certifiante) en quantité et en qualité suffisante pour améliorer les indicateurs dans le secteur de l'électricité
- L'excellence dans la recherche scientifique (recherche et développement) dont les résultats aideront aux prises de décision pouvant impacter le secteur de l'électricité ;
- L'excellence dans la gouvernance et dans l'établissement de partenariats solides et durables avec des institutions académiques, sectorielles et industrielles du secteur de l'électricité pour impacter le développement ;
- L'appui-conseil, l'expertise et la valorisation des acquis de recherche dans le domaine de l'électricité aux acteurs du secteur de l'électricité au Togo et dans la sous-région

Sur la base de ces détails, le directeur a mis un accent sur les ILD, les Indicateurs liés au décaissement de la banque mondiale. Autrement, les points sur lesquels le CERME est évalué par son partenaire financier.

Les informations clés données par le Directeur à ce niveau, montrent les évolutions saluaires obtenues dans la mise en œuvre du Projet. Le taux de décaissement qui était autour de 30% est évalué par la banque mondiale à la veille de cette session ordinaire du CCSI, à 79 %.

Malgré cela des efforts restent à faire. Voilà pourquoi par exemple, a-t-il relevé, avec le CMI, des efforts sont en cours pour booster les recherches avec la réorganisation des domaines de recherches en 7 clusters au total.

Cluster de recherche 1 : Énergie Éolienne

Cluster de recherche 2 : Optimisation de la production et de la consommation d'énergie (gestion intelligente de l'énergie)

Cluster de recherche 3 : Prédiction et planification de la production d'énergie (Gestion intelligente de l'énergie)

Cluster de recherche 4 : Matériaux pour la conversion PV

Cluster de recherche 5 : Production de l'énergie par la biomasse

Cluster de recherche 6 : Efficacité énergétique des bâtiments

Cluster de recherche 7 : Pollution environnementale liée à la consommation de l'énergie

Des partenariats ont été conclus avec WACEENET, avec l'école d'ingénierie de l'Université de Québec à Trois-Rivières (UQTR) du Canada depuis décembre 2023. Le CERME a également signé deux accords internationaux de coopération pour la mobilité des enseignants chercheurs et des étudiants dans le domaine de l'énergie et du génie électrique, notamment avec l'Université de Gheorghe Asachi de Lasi en Roumanie et l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique (ENSEM) de l'Université de Lorraine en France. Il y a aussi l'accord de collaboration signé en 2023 entre CERME et DARGATECH SARL de France dans le cadre de la recherche, de l'enseignement, de la formation et la diffusion des connaissances et de la culture en énergie solaire photovoltaïque, toujours pour la mobilité des enseignants-chercheurs et des étudiants.

Conscient que La vision de la politique sectorielle de l'énergie du Togo est « d'assurer, à l'horizon 2030, à toute la population l'accès à une énergie propre de qualité, compétitive qui préserve l'environnement en mettant tout en œuvre pour développer un système performant et durable d'approvisionnement en énergie basé sur des initiatives publiques et privées, individuelles et collectives capables de promouvoir

le développement économique et social du Togo », le Directeur du CERME a affirmé la volonté de son équipe d'accélérer la mise en œuvre des objectifs non encore atteints du projet.

Bilan des activités du CCSI après la mise en place du bureau

Le deuxième grand point de la session a été présenté par le Prof. Hloindo Kondo ADJALLAH, Président du CCSI.

Le CCSI a tenu sa première réunion le 16 février 2022. Le Président a relevé dans un premier temps l'inexistence de budget pour le CCSI à ce jour. Ce qui fait que toutes les actions se font pour certains intervenants sur fonds propres, en dehors de la prise en charge des missions d'enseignement dans les formations des masters. Or les actions réalisées par le CCSI ou ses membres ont un effet de levier stratégique.

« Les membres du CCSI apportent leurs visions pour le développement du CERME en termes de thématiques de recherche et domaines de recherche collaborative » a-t-il noté par ailleurs.

Pour l'internationalisation du CERME, Prf ADJALLAH a informé que les membres du CCSI ont contribué à l'établissement d'accords de coopération, concrétisés sous formes de conventions d'échange d'étudiants et d'enseignants-chercheurs (accords CERME - ENSEM et CERME - EEIGM de Lorraine Institut Polytechnique à l'Université de Lorraine, CERME - Université du Québec à Trois-Rivières, CERME - Roumanie, CERME - IEMN Lille, etc.)

Sur le plan de la reconnaissance à l'international des formations en Master et doctorat, il a relevé que la formation Master Génie Électrique de l'EPL accompagnée par le CERME, a été accrédité par le HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), ce qui démontre sa capacité d'excellence à valoriser pour le 2nd Master du CERME.

En termes de rayonnement, le CERME a produit 23 articles dans des revues scientifiques internationales, dont 17 sont parus et 6 sont acceptés et à paraître.

Également, au plan international, le CERME est impliqué dans des co directions de thèses dont une thèse co-dirigée avec le Prof. Adjavon en collaboration avec laboratoire LCOMS à l'Université de Lorraine en France. Des chercheurs du CERME ont été accueillis chez des partenaires internationaux en France et en Roumanie notamment.

Prof ADJALLAH a indiqué également que le CERME a fait intervenir des membres du CCSI dans des cours à ses étudiants et des séminaires aux enseignants-chercheurs au cours de l'année écoulée. Il a cité à ce titre l'exemple du Prof. Amadou S. Maiga, du Prof. Grandidier (qui accueille actuellement un stage doctoral du CERME dans son laboratoire en France) ; du Prof. Agbossou, par ailleurs expert auprès du CERME, missionné par la banque mondiale qui en est à sa troisième mission, réalisée avant la présente réunion du CCSI. Ce dernier prépare également l'accueil d'un étudiant en stage de master dans son laboratoire au Canada, d'après le Président du CCSI.

Propositions d'actions

Ces présentations ont laissé place à un débat, des questions-réponses et de contributions de la part des participants à cette session.

S'en est ressorti, des propositions d'actions orientées sur les axes de recherche, les stratégies pour stimuler et relever le niveau de la recherche au CERME, et dont certaines pourraient porter des résultats dans les 4 à 6 mois. Au rang de ces propositions, on peut noter celles-ci :

- Le CERME est encouragé à surveiller les appels à projets internationaux et à participer en répondant sérieusement (notamment les projets collaboratifs internationaux).
- Le CERME devra identifier des sujets de recherche arrimés aux clusters de recherche et en lien avec les membres du CCSI et leurs réseaux le cas échéant, ou à travers des partenariats initiés avec l'aide des membres du CCSI grâce à des :
 - co-encadrements de Masters
 - co-encadrements et codirection de thèses (si possible sous cotutelle).
- Le président du CCSI a proposé, en tant que président de IOSEA (International Organisation for Science, Engineering and Modeling in Africa), l'organisation avec le CERME d'une conférence internationale pour fin 2024, avec publication des actes et édition de numéros spéciaux de journaux scientifiques internationaux. Cette proposition a reçu l'accord des membres du CCSI et du CERME.
- Le Prof. Agbossou a exhorté le CERME à finaliser la constitution des clusters et à identifier des thématiques de recherche en lien avec les membres du CCSI et en connexion avec les réseaux de ces derniers, afin de booster les activités de recherche et production scientifique du CERME.

Plan d'action retenues à l'issue de la réunion pour le CCSI et le CERME

- Définir et trouver les moyens pour organiser une conférence internationale avec l'association IOSEA (International Organisation) pour décider le go-no-go, avec l'implication et le soutien du CCSI du CERME.
- Action de jumelage des collaborateurs internationaux avec les clusters dans 3 semaines pour développer des activités de recherche collaborative.
- Élaborer un portfolio pour les ambassades, en vue de trouver des bourses de mobilités d'étudiants, des enseignants, des opportunités de collaboration, des projets de recherche collaborative dans le cadre d'accords de coopération ou de programmes bilatéraux, etc.
- Organiser pour fin mai 2024 une session extraordinaire d'approfondissement où chaque responsable de cluster, suivi d'un Appel à Projet (AAP) international.
- Organiser une réunion du CCSI en session extraordinaire dans 6 mois (novembre) avec élaboration de Budget du CCSI.

La session a pris fin sur la prise d'une photo de famille vers 13h30.

Fait à Lomé le 30 Avril 2024

Le SCOM du CERME

Kodjo Edjinam Nulagnon LOGO